



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/10/18

Reçu en Préfecture le : 16/10/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 octobre 2018
D - 2018/424

Aujourd'hui 15 octobre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur François JAY, *Monsieur Yassine LOUIMI présent jusqu'à 15h30 et Monsieur Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h45*

Excusés :

Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Catherine BOUILHET

Domaine de La Dune. Conditions générales de vente. Règlement intérieur. Tarification 2019. Décision. Adoption

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Domaine de la Dune, situé au 156 boulevard de la Côte d'Argent à Arcachon, accueille, toute l'année, des stages sportifs, des séjours d'enfants, des classes vertes, des associations, des groupes seniors pour des séjours ou des séminaires. Dans le cadre de rencontres familiales, le Domaine est également amené à louer des hébergements et des salles.

Les conditions générales de vente et le règlement intérieur ont été révisés en 2017 mais nécessitent quelques ajustements ainsi qu'une réactualisation par rapport aux demandes de la trésorerie générale et du service des finances de la ville afin de supprimer l'étape du devis (Objectif de simplification). Désormais, le contrat fera office de devis.

Concernant les tarifs, je vous propose :

- La suppression du repas type T3 à 28,50 euros, celui-ci n'étant plus adapté au public qui fréquente le Domaine. Pour preuve, sur plus de 20 000 repas en 2017 seulement 198 T3 ont été servis et 91 à ce jour pour l'année 2018. La préparation de repas T3 (service à l'assiette) occasionne des frais budgétaires supplémentaires (recrutement de cuisiniers, serveurs), il est davantage opportun de recentrer les moyens sur les besoins des usagers.
- L'augmentation du tarif des salles de réunions du bâtiment les Bruyères compte tenu des travaux d'aménagement et d'accès au wifi au même niveau de service que le bâtiment Cigales.
- La mise en place d'un tarif pour le préau situé à proximité de la salle Arguin et pour lequel la ville a fait des travaux de rénovation et de mise en conformité de toiture et d'apport d'un tableau électrique afin d'améliorer la prestation et l'accueil des usagers.

Les tarifs d'hébergement et de restauration seront maintenus par rapport à 2018, afin de rester accessibles aux groupes et aux familles.

La proposition de la nouvelle tarification pour 2019, valable du 1er janvier au 31 décembre 2019 est jointe en annexe.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter les conditions générales de vente, le règlement intérieur, et la tarification pour 2019

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 octobre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA

Tarification applicable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

**HEBERGEMENT
ADULTES**

Libellé

Nouveaux Tarifs	Tarifs 2018 (en euros)	Tarifs 2019 (en euros)
	50,50	50,50
	40,00	40,00
	45,00	45,00
	32,50	32,50
	12,50	12,50
	21,00	21,00
	5,40	5,40
	3,00	3,00
	25,00	25,00
	22,50	22,50
	20,50	20,50
	16,50	16,50

**HEBERGEMENT
ENFANT
(moins de 6 ans)**

Les goûters sont inclus dans la PC et dans la DP déjeuner.

Pension complète (nuit, petit-déj, déjeuner, diner)
 Demi-pension (nuit, petit-déj, 1 repas)
 Repas
 Petit-déjeuner
 Goûter
 Nuit
 Nuit enfants en lit parapluie (non fourni)

	30,00	30,00
	24,00	24,00
	6,50	6,50
	3,50	3,50
	3,50	3,50
	16,50	16,50
	Gratuit	Gratuit

**HEBERGEMENT
ENFANT
(6-11 ans)**

Les goûters sont inclus dans la PC et dans la DP déjeuner.

Pension complète (nuit, petit-déj, déjeuner, diner)
 Demi-pension (nuit, petit-déj, 1 repas)
 Repas
 Goûter
 Petit déjeuner
 Nuit

	36,00	36,00
	31,50	31,50
	11,00	11,00
	3,50	3,50
	4,20	4,20
	16,50	16,50

**HEBERGEMENT
ENFANT
(12 à 17 ans)**

Pension complète	43,00	43,00
Demi-pension	32,50	32,50
Repas	11,50	11,50
Goûter	4,00	4,00
Petit déjeuner	4,50	4,50
Nuit	16,50	16,50

**PRESTATION
COMPLEMENTAIRE**

Réalisation des lits (par lit)	4,00	4,00
--------------------------------	------	------

**LOCATION DE
SALLES****Salles de restauration (Accès PMR)**

Salle Magnolia ou Tilleuls - 84 m ² sans restauration	420,00	420,00
Packs couverts, verres, vaisselle - A l'unité	4,10	4,10
Packs couverts, verre, vaisselle, plats de présentation- A l'unité	5,10	5,10

**Salle de réception ARGUIN –
161 m² (Accès PMR)**Tarifs en semaine :

l'heure	120,00	120,00
la journée	630,00	630,00
la semaine	1 050,00	1 050,00
au mois	2 100,00	2 100,00

Tarifs week-end

l'heure	150,00	150,00
le samedi ou le dimanche (8h30/23h)	660,00	660,00
forfait week-end (vendredi 17h au dimanche 17h)	1 000,00	1 000,00

Préau- 156 m²

Journée	Nouveaux Tarifs	Gratuit	50,00
Semaine (Du lundi au vendredi)	Nouveaux Tarifs	Gratuit	210,00
Mois	Nouveaux Tarifs	Gratuit	410,00

Salles de réunion

- Les Bruyères (salle Printemps, Eté
et Automne de 33 à 37 m²)

Location une heure	Nouveaux Tarifs	13,50	15,50
Location à la journée	Nouveaux Tarifs	70,00	78,00

Location au mois

Nouveaux Tarifs	380,00	430,00
------------------------	--------	--------

- **Les Ecureuils** (1 salle de 53 m²)
- **Les voiliers** (1 salle de 25 m²)
- Salle de réunion **ACCUEIL** (1 salle de 24 m²)

Location une heure

	13,50	13,50
--	-------	-------

Location à la journée

	70,00	70,00
--	-------	-------

Location au mois

	380,00	380,00
--	--------	--------

- **Les Bruyères**
(salle Hiver de 53 m²)

Location une heure

Nouveaux Tarifs	15,50	19,50
------------------------	-------	-------

Location à la journée

Nouveaux Tarifs	82,00	90,00
------------------------	-------	-------

Location au mois

Nouveaux Tarifs	480,00	530,00
------------------------	--------	--------

Les Cigales (Accès PMR)

- Salle PYLA ou salle ABATILLES (48 m²) (**Accès PMR**)

Location une heure

	19,50	19,50
--	-------	-------

Location à la journée

	90,00	90,00
--	-------	-------

Location au mois

	530,00	530,00
--	--------	--------

- Salle MOULLEAU (23 m²) (**Accès PMR**)

Location une heure

	15,50	15,50
--	-------	-------

Location à la journée

	82,00	82,00
--	-------	-------

Location au mois

	480,00	480,00
--	--------	--------

- Bureau (11 m²) (**Accès PMR**)

Location une heure

	13,50	13,50
--	-------	-------

Location à la journée

	70,00	70,00
--	-------	-------

Location au mois

	380,00	380,00
--	--------	--------

ESPACE PLEIN AIR (PARC)

Prix au mètre carré par jour

	9,00	9,00
--	------	------

NON RESTITUTION DE CARTE D'ACCES OU DE CLEF

Toute unité non restituée sera facturée

	36,00	36,00
--	-------	-------

CHAUFFEURS DE BUSPension en chambre désignée par le
Domaine de la Dune

	Gratuit	Gratuit
	Gratuit	Gratuit
	Gratuit	Gratuit
	21,00	21,00
	Gratuit	Gratuit

Demi-pension en chambre désignée
par le Domaine de la Dune

Repas menu type 1

Repas menu type 2

Petit-déjeuner

GROUPES SCOLAIRES**Ecoles/ Collège : Application du tarif enfant/ado pour 1 adulte encadrant 12 enfants**Forfait soirée
Salle de réunion

	30,00	30,00
--	-------	-------

LAVERIE AUTO GERELavage + Séchage
(2 jetons)

	4,00	4,00
--	------	------

FORFAIT MENAGE

Forfait ménage

	100,00	100,00
--	--------	--------



Domaine de la DUNE

156 boulevard de la Côte d'Argent
33120 ARCACHON

Tél : 05 56 83 80 65
Fax : 05 57 15 01 65
www.ladune-arcachon.fr
contact@ladune-arcachon.fr



Le Domaine de la Dune s'engage à organiser, concevoir, mettre en place et mener à bonne fin les prestations proposées dans le contrat, éventuellement complétées par des conditions particulières définies entre les parties. L'utilisateur s'engage à respecter les conditions générales ci-après :

RESERVATION

- Le Domaine de la Dune est destiné aux associations, aux groupes scolaires, aux administrations, aux syndicats, aux sociétés privées, aux syndicats de copropriété et aux particuliers dans le cadre de regroupements familiaux. Un justificatif devra être fourni.
- Chaque groupe devra être constitué d'au moins 8 personnes.
- Les groupes d'enfants, et les groupes ayant une vocation sociale seront prioritaires.
- L'établissement propose les prestations suivantes :
- Séjour en pension complète (hébergement + petit déjeuner + 2 repas)
- Séjour en demi-pension (hébergement + petit déjeuner + 1 repas)
- Nuitées (avec ou sans petit déjeuner)
- Différents types de repas améliorés
- Location de salles
- La réservation deviendra ferme et définitive dès réception du contrat (mail, courrier ou fax) dûment complété et signé, accompagné de 30 % d'arrhes.
- L'organisateur devra désigner « un responsable de groupe » qui sera l'interlocuteur principal sur le site, mais aussi garant du respect du règlement intérieur et des mesures d'évacuation pour le groupe.
- Dans le cas d'un départ anticipé, tout séjour commencé est dû dans son intégralité.

PROCEDURE DE RESERVATION

- A réception de l'imprimé de demande de réservation, une option est mise sur le planning d'occupation des bâtiments et de restauration.
- Un contrat est édité, il doit être retourné signé et accompagné de 30% d'arrhes.
La réservation deviendra ferme et définitive dès réception du contrat (mail, courrier ou fax) dûment complété et signé, accompagné de 30 % d'arrhes.
- Une facture d'arrhes est alors éditée.
- En cas de modifications du contrat signalées au moins 15 jours avant le début du séjour, un avenant au contrat sera édité et devra être retourné signé.
- A l'arrivée du groupe, le solde de la facture devra être réglé et une facture du solde sera émise.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

- 1) Modification de votre réservation
 - Toute annulation ou modification du contrat signé doit être effectuée dans un délai **de 15 jours** avant le séjour. Au-delà de ce délai, l'effectif réservé à la signature du contrat sera facturé, sauf présentation d'un justificatif médical.
- 2) Prestations non utilisées
 - Toute annulation implique la conservation des arrhes.
 - En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation ainsi que la somme versée.
- 3) Annulation du fait de La Dune
 - Le Domaine de la Dune se réserve le droit d'annuler un séjour dont le nombre de participants ne permettrait pas la formation d'un groupe ou si des événements de force majeure l'y contraignent (grève, incendie, dégâts des eaux ...).
- 4) Annulation du fait de l'utilisateur
 - En cas d'annulation, nous vous demandons de nous avertir au moins **15 jours** avant le début de la prestation, par email ou fax, confirmé par lettre recommandée avec justificatif à l'adresse indiquée en entête.
 - Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

TARIFS

- Les prix indiqués sont votés en Conseil Municipal par délibération de la Ville de Bordeaux.
- La grille tarifaire est disponible sur le portail Internet du Domaine de La dune : www.ladune-arcachon.fr
- Le Domaine de La Dune n'est pas assujéti à la T.V.A.

MODALITES DE PAIEMENT

- Groupes adultes : tarifs applicables aux groupes de personnes âgées de plus de 18 ans.
- Groupes adolescents : tarifs applicables aux groupes de personnes âgées de 12 à 17 ans.
- Groupes enfants : tarifs applicables aux groupes de personnes âgées de 6 à 11 ans.
- Le solde devra être réglé dès l'arrivée sur site, **par carte bancaire**, chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, par virement ou par chèques vacances ANCV, puis transmis à la Régie de recettes de l'établissement.
- Dans le cas où un virement bancaire a été effectué, un justificatif vous sera demandé à votre arrivée.
- En cas de règlement administratif, l'organisateur devra transmettre au Domaine de la Dune un document original dûment signé émanant de son service comptable (engagement, mandatement).
- Aucune réclamation ne sera acceptée après le départ.

ASSURANCE

Le responsable de l'organisme devra souscrire auprès d'une compagnie d'assurance solvable toute police d'assurance couvrant les dommages directs ou indirects, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des locaux, pouvant être causés par les participants. L'attestation d'assurance devra être jointe au contrat.

CONTRACTANT, RESPONSABILITE

Le Domaine de la Dune est l'unique interlocuteur de l'utilisateur, et répond devant lui de l'exécution des présentes conditions de vente.

La Mairie de Bordeaux, propriétaire et gestionnaire de la structure, a souscrit une assurance responsabilité civile.

REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur est affiché dans chaque chambre.

Il est annexé aux présentes Conditions Générales de Vente.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de le respecter.

La Direction de l'établissement décline toute responsabilité en cas de détérioration, de vol ou de perte d'objets entreposés dans les lieux d'accueil, le parc ou sur les parkings.

Règlement intérieur

Domaine de la DUNE
156 boulevard de la Côte d'Argent
33120 ARCACHON
05 56 83 80 65
www.ladune-arcachon.fr
contact@ladune-arcachon.fr

Le Domaine de la Dune, géré par la Ville de Bordeaux, a le plaisir de vous accueillir pour votre réservation de groupes.

Pour le bon déroulement de votre séjour, quelques règles sont nécessaires. Elles vous sont rappelées dans ce document, qui constitue **le règlement intérieur**.

Un **responsable de votre groupe** doit être désigné, et sera l'interlocuteur principal du Domaine de la Dune, il veillera également à la bonne marche des procédures mises en place pour votre sécurité. **Il sera en charge de l'accueil des membres du groupe.**

Vous pouvez profiter de **l'ensemble du parc**, de ses bancs, de ses tables de tennis de table, de son boudrome ou de son mini-golf, en demandant à l'accueil, les raquettes, les boules ou les clubs.

Merci d'utiliser les **poubelles** disséminées sur le site, pour vos déchets, et de garder le site propre.

Une **tenue correcte** est exigée en toute occasion.

Les **animaux** ne sont pas acceptés (à l'exception des chiens guides).

Les **barbecues, méchouis et tirs de feu d'artifices** sont interdits, tout comme les **débites de boissons**.

Il faudra veiller à un **retour au calme** à partir de 22h, afin de ne pas déranger les autres groupes ni le voisinage. En dehors de ces horaires, les activités menées sur le parc ne devront pas perturber le bon déroulement des autres activités.

La **circulation** et le **stationnement** sont réglementés. Se conformer à la signalisation présente sur le site, et être vigilant en raison de la présence d'enfants et de nombreux piétons sur le site.

Le stationnement ne doit pas gêner l'accès aux différents bâtiments, et en particulier **l'accès des pompiers**.

Deux parkings sont à votre disposition sur le parc.

Les services

L'accueil administratif est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

En dehors de ces périodes, et uniquement pour les groupes en résidence au Domaine de la Dune, un numéro d'astreinte est mis à disposition : 06 71 02 50 67.

L'agent d'astreinte est à joindre par le responsable du groupe :

- En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie à signaler.
- En cas de blessure :
 - o 1/ appeler les pompiers ou le SAMU conformément à la procédure confiée à votre arrivée
 - o 2/ appeler l'agent d'astreinte afin qu'il ouvre les portails et oriente les secours
- En cas d'évacuation :
 - o 1/ évacuer le bâtiment et se rendre au point de rassemblement conformément à la procédure confiée à votre arrivée
 - o 2/ vérifier que tous les membres du groupe ont évacué et appeler les secours

Le **WIFI** est gratuit dans tous les bâtiments de 8h à 22h. Pour se connecter : activer la connexion sans fil de votre appareil, et indiquer son nom et son adresse mail sur la page Bordeaux Ma Ville. La connexion est à renouveler toutes les deux heures.

Un **vidéoprojecteur** peut être mis à votre disposition s'il est réservé à l'avance. Il est à retirer et à restituer à l'accueil. Toute détérioration sera facturée à l'organisateur du **séjour sur présentation de la facture**.

Une **machine à laver et un sèche-linge** sont mis à votre disposition, dans un local situé derrière le restaurant. Les jetons sont en vente, tous les jours, à l'accueil.

Les consignes de sécurité et d'utilisation des machines affichées dans le local sont à respecter. La laverie est en libre-service, l'établissement ne peut être tenu responsable des vols, des dégâts causés par une fausse manœuvre, des dégradations du linge ni des dommages quelle que soit leur nature. Ne pas charger les machines au-delà de leur capacité. Ne pas utiliser de lessive « mains ». Aucun remboursement ne sera consenti. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte pour accéder à ce local.

Les **objets trouvés** seront conservés pour une durée d'un mois maximum, et devront être acheminés aux frais du destinataire.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol de dégradations ou de perte dans les lieux d'accueil, le parc et sur les parkings.

Arrivée sur le site

RAPPEL : toute modification de prestation ou d'effectif doit avoir lieu **au moins 15 jours avant votre arrivée sur le site**.

A défaut, l'ensemble des prestations prévues par le dernier contrat signé sera facturé.

Lors de votre arrivée, il faut se présenter à l'accueil situé dans le bâtiment qui est au centre de l'entrée du site. En cas de fermeture, appeler l'agent d'astreinte au **06 71 02 50 67**.

Un agent vous accueille en vous indiquant :

- le solde à régler à votre arrivée
- le point sur les effectifs
- le ou les bâtiment(s) que vous occuperez, sur un plan,
- les horaires de restauration à respecter impérativement
- les règles de sécurité et d'évacuation, rappelées au dos du plan distribué
- en vous confiant un questionnaire de satisfaction à remplir à la fin de votre séjour dans le cadre de l'amélioration de nos services
- et en vous confiant les clefs et les cartes nécessaires à votre séjour.

Pour simplifier votre arrivée, il est possible que seule la clef de l'accès aux hébergements vous soit confiée, la clef de chaque chambre se trouvant sur les portes dans le bâtiment.

S'il manque une clef, merci de le signaler dès votre arrivée.

Toute clef manquante sera facturée, si elle n'a pas été signalée dès l'arrivée.

Bien sûr, n'hésitez pas à solliciter l'agent lors de votre accueil, pour toute question pouvant contribuer à votre bon séjour sur notre site.

Toutes les clefs et les cartes sont à restituer à votre départ :

- soit à l'agent d'accueil ou à l'agent d'astreinte
- soit dans la boîte à lettres située juste avant la sortie véhicules.

Les clefs des chambres peuvent rester sur les portes, dans ce cas, il incombe au responsable de groupe de vérifier, avant de quitter le bâtiment, qu'elles ont toutes été restituées. Toute clef manquante lors du passage des agents d'entretien sera facturée.

A défaut d'état des lieux entrants, les lieux sont réputés être conformes à leur utilisation.

L'utilisateur s'engage à restituer les locaux dans un bon état : balayage des sols, nettoyage des tables, rangement du mobilier, et le cas échéant à indemniser le Domaine de la Dune pour les dégâts matériels commis et les pertes constatées après l'utilisation des lieux.

En cas de perte ou de non restitution, la clef ou la carte sera facturée

Les salles

Il conviendra lors de votre réservation d'indiquer la configuration attendue pour la salle.

(Uniquement pour les salles de réunions)

Il est important de respecter le nombre maximum de personnes dans la salle pour des raisons de sécurité.

Nous vous demandons :

- de maintenir dégagées les issues de secours
- de ne rien apposer sur les murs en dehors des tableaux mis à votre disposition
- de ne pas fumer, boire ou manger dans les salles
- de respecter les autres groupes en respectant un niveau sonore qui permette la co-activité sur le site, sans dérangement.
- de fermer portes et fenêtres à partir de 22h.

Merci de restituer les feutres et autres accessoires mis à votre disposition, et de jeter l'ensemble des déchets dans les corbeilles prévues à cet effet.

Concernant la **salle ARGUIN**, les règles de bon usage et de sécurité rappelées pour les salles s'appliquent, et nous vous demandons d'avoir une vigilance renforcée :

- Afin d'éviter toute nuisance sonore, il est interdit de crier, de chanter ou d'user de matériel sonore en extérieur. Vous devrez également être vigilants à ne pas nuire aux autres groupes, ni au voisinage.

- En veillant strictement à ne pas dépasser 184 personnes dans le bâtiment.
- En vous engageant à ne rien suspendre aux plafonds et à ne pas obstruer les blocs autonomes d'éclairage de secours, ni les luminaires
- En ne sortant pas le mobilier de la salle
- En laissant libres les issues de secours
- En veillant à une bonne circulation dans la salle
- En n'installant pas de tentes ou autres installations de plein air.

La salle doit être rendue propre **et rangée à l'identique**, les déchets seront mis dans des sacs fermés, et déposés dans les containers mis à disposition. Le verre sera jeté dans le container dédié situé derrière le restaurant de l'établissement.

Un forfait ménage sera facturé si la salle n'était pas rendue dans un état correct.

En cas de dégradations, la remise en état sera totalement facturée au responsable du groupe.

Les chambres

Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions, les chambres sont **disponibles le jour de l'arrivée à partir de 16h** et jusqu'à 20h. Les arrivées tardives ou au contraire précoces, par exemple, pour déposer les bagages font l'objet d'une entente préalable notifiée sur le contrat.

Le linge et les couvertures nécessaires au couchage est mis à disposition gratuitement, et se trouve dans l'armoire de la chambre ou sur le lit.

ATTENTION :

Le linge et les accessoires de toilette ne sont pas fournis.

Toute anomalie, panne ou défaut doit être signalé à votre arrivée.

Bien sûr, il est interdit de boire, manger ou fumer dans les chambres.

Nous vous demandons de ne rien apposer sur les murs, et d'être vigilant à éteindre les éclairages, les radiateurs et les robinets.

Les chambres doivent être restituées **au plus tard à 10h** le jour de votre départ, afin de nous permettre de faire l'entretien pour les arrivées du soir.

A défaut d'une restitution des chambres à 10h, une nuit complémentaire sera facturée pour l'ensemble du groupe immobilisant le bâtiment pour les arrivées suivantes.

Merci à la fin de votre séjour de bien vouloir défaire vos lits, et regrouper les draps dans le couloir.

Le bâtiment devra être restitué dans un état correct (déchets dans les poubelles ...).

Un forfait ménage sera facturé si le bâtiment n'était pas rendu dans un état correct.

En cas de dégradations, la remise en état sera totalement facturée au responsable du groupe.

Le restaurant

Toute notre équipe sera ravie de vous recevoir dans notre restaurant autour d'une cuisine traditionnelle collective ou autour d'un repas amélioré.

Les prestations en restauration, tout comme les paniers repas, les goûters ou les pauses café, doivent avoir été réservés au moins **15 jours à l'avance**.

Notre fonctionnement ne nous permet pas de nous adapter aux différents régimes.

En cas de prescriptions médicales simples, avec fourniture d'un justificatif médical, nous pourrions tenter de proposer un menu alternatif, sans engager la responsabilité de l'établissement. Nous vous aviserons de nos possibilités par écrit à réception de la prescription médicale.

La vérification de l'adéquation entre les plats proposés et la pathologie de l'usager incombe au responsable de groupe.

En cas de prescription particulière ou complexe, vous pouvez venir avec votre repas (un frigo et un four micro-ondes seront mis à votre disposition).

Les groupes se retrouvent dans les salles de restauration de l'établissement. Pour cette raison, il est important de respecter :

Les horaires d'arrivée en salle de restauration :

- De 7h30 à 8h30 pour le petit-déjeuner
- De 12h à 13h pour le déjeuner
- De 19h à 20h pour le dîner

Au-delà de ces horaires, l'accès à la salle de restauration sera refusé et les repas facturés.

- Les autres groupes, en ne modifiant pas la configuration de la salle ni des tables, en portant une tenue décente, et en évitant toute nuisance sonore (jeux, chants, cris, danse ...).

- Merci d'arriver au moins par groupe de 8 personnes, en cas d'arrivée échelonnée pour faciliter le service.

- La vaisselle ne doit pas sortir des salles de restauration.

Les goûters sont inclus pour les enfants dans les pensions complètes et les demi-pensions déjeuners.

Les repas améliorés ne sont pas inclus dans les pensions complètes ou les demi-pensions.

Il n'est pas possible de servir le repas sur les terrasses

Le personnel du Domaine de la Dune n'est pas habilité à prendre en charge les enfants sur le temps du repas. Ils restent donc sous la responsabilité des adultes qui en ont la charge.